

Location salles municipales de Fontenay-aux-Roses

Tarification 2021

(Tarifs applicables à partir du 01/01/2021 - Délibération du 17/12/2020)

SALLE PIERRE BONNARD 5 rue de l'avenir Capacité : 160 personnes / 160 m ² Equipement : 40 tables (L182 x l 76), 160 chaises, cuisine (Réfrigérateur, plaques de cuisson, four et micro-ondes) Disponible jusqu'à 2h du matin	Jour en semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 16h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	383,10 €	468,30 €	532,10 €
Particulier non Fontenaisien	574,60 €	703,30 €	798,20 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	766,20 €	936,40 €	1 064,20 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par an)	191,50 €	234,20 €	266,00 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	188,40 €	230,40 €	
SALLE DU PARC 4/6 avenue du Parc Capacité : 40 personnes / 40 m ² Equipement : 10 tables (L120 x l 80), 40 chaises Disponible jusqu'à 21h	Jour en semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	95,80 €	95,80 €	127,70 €
Particulier Fontenaisien (tarif goûter pour enfants entre 3 et 12 ans le mercredi après-midi)	48,00 €		
Particulier non Fontenaisien	143,70 €	143,70 €	191,50 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	191,50 €	191,50 €	383,10 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	48,00 €	48,00 €	63,90 €
Groupe Politique - (Gratuit 1 fois par mois)	48,00 €	48,00 €	
SALLE DE L'EGLISE 3 place de l'église Capacité : 80 personnes / 80m ² Equipement : 20 tables (L120 x l 80), 80 chaises Disponible jusqu'à 21h	Jour en semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Particulier Fontenaisien / Agents municipaux	95,80 €	95,80 €	127,70 €
Particulier Fontenaisien (tarif goûter pour enfants entre 3 et 12 ans le mercredi après-midi)	48,00 €		
Particulier non Fontenaisien	143,70 €	143,70 €	191,50 €
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	191,50 €	191,50 €	383,10 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	48,00 €	48,00 €	63,90 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	48,00 €	48,00 €	
SALLE SAINTE-BARBE (Salle réservée aux associations et aux entreprises) 10 place du château Sainte-Barbe Capacité : 90 personnes / 90 m ² Equipement : 15 Tables (L 160 x l 80), 90 Chaises Disponible jusqu'à 23h	Jour en semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Entreprise / Syndic / Copropriété / Association non fontenaisienne	484,20 €	699,20 €	723,60 €
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	96,90 €	128,90 €	145,90 €
Groupe politique - (Gratuit 1 fois par mois)	96,90 €	128,90 €	
SALLE n° 12, 13 ou 14 du 2ème étage du château Sainte Barbe 10 place du château Sainte-Barbe Capacité : 15 personnes / 20 m ² Equipement : tables, chaises et tableau blanc Disponible jusqu'à 22h30 du lundi au jeudi et 20h le vendredi	Jour en semaine	Samedi ou Dimanche	
Syndic / Copropriété	61,40 €		
Association Fontenaisienne - (Gratuit 1 fois par mois)	30,70 €	31,20 €	
SALLE LABOISSIERE 8 rue René Barthélemy Capacité : 45 personnes / 62 m ² Disponible jusqu'à 21h	Jour en semaine	Samedi ou Dimanche	Forfait week-end (à partir du vendredi 18h au dimanche 18h)
Cette salle est accordée en priorité aux associations fontenaisiennes organisant des activités liées aux sports cérébraux sous condition de sa disponibilité.			
Association Fontenaisienne (Gratuit 1 fois par mois)	47,30 €	47,30 €	63,00 €

Location salles municipales de Fontenay-aux-Roses Tarification 2021

(Tarifs applicables à partir du 01/01/2021 - Délibération du 17/12/2020)

Conditions particulières :

- Associations Fontenaisiennes :

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite d'une salle municipale par mois (selon les disponibilités). Cette règle s'applique aux salles du Parc, de l'Eglise, Sainte Barbe et Laboissière.

Les associations fontenaisiennes ont droit à une mise à disposition gratuite par an (selon les disponibilités) de la salle Pierre Bonnard.

-Groupes politiques :

Les groupes politiques ont droit à une mise à disposition gratuite d'une salle municipale par mois (selon les disponibilités). Cette règle s'applique aux salles du Parc, de l'Eglise, Sainte-Barbe et Pierre Bonnard

- Annulation :

En cas d'annulation de la réservation de la salle des pénalités seront appliquées :

- Plus d'un mois avant : 10% du montant de la location
- Entre 1 mois et 15 jours : 30% du montant de la location
- Entre 15 jours et une semaine : 50% du montant de la location
- Moins d'une semaine : 100% du montant de la location

En cas de circonstances exceptionnelles et sur présentation de justificatifs, un remboursement intégral pourra être décidé par l'autorité territoriale.

- Caution Location de salle :

Deux dépôts de garantie par chèque seront demandés pour toute location et encaissés au cas où le ménage ne serait pas fait et des dégâts matériels seraient constatés :

Pour les salles de l'église, du Parc :

- Caution ménage et non-respect du règlement intérieur : 100 €
- Caution dégâts matériels : 100 €

Pour les salles Pierre Bonnard et Sainte-Barbe :

- Caution ménage et non-respect du règlement intérieur : 150 €
- Caution dégâts matériels : 300 €

- Caution Prêt de matériel aux associations :

Un dépôt de garantie par chèque sera demandé pour le prêt de matériel aux associations et encaissés si perte ou dégâts constatés :

- caution dégâts et perte du vidéoprojecteur : 200 €
- caution dégâts et perte de la sono portable avec 2 micros sans fil : 500 €